Commune de

Saint-Hilarion

Yvelines

40 route de Rambouillet - 78125 Saint-Hilarion - Tél : 01 34 83 57 15

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE
commune

5.1

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 5 juillet 2013

1ère modification de droit commun du PLU lancée par arrêté du maire le 7 mars 2023
1ère modification de droit commun du PLU approuvée le 16 janvier 2024

ECHELLE:
1/5000

PHASE:
Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 16 janvier 2024 approuvant la 1ère modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Hilarion

Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement
2 rue des Côtes - 28000 Chartres ■ TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 ■ courriel : agence.enperspective@wanadoo.fr

ZONAGE SAINT HILARION

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

- Bâti remarquable identifié au titre de l'article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme
- Centres équestres en activité
- Sites d'exploitation agricole en activité

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

- Limite du massif forestier

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- Bâtiment agricole identifié au titre de l'article L123-3-1 du code de l'urbanisme n°1
- Espaces boisés classés
- Marge de protection des lisières du massif forestier dans les sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Marge de protection des lisières du massif forestier en dehors des sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation : Secteur Centre-Bourg

ZONAGE

- A - Zone agricole
- Ah - Zone agricole : secteurs hameaux et écarts
- N - Zone naturelle
- Ua - Zone urbaine : bâti ancien
- Ub - Zone urbaine : bâti récent
- Uc - Zone urbaine : centre bourg

0 100 200 300 400 m